



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FOUGEROLLES



## LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE UNE OBLIGATION LEGALE

Instauré par la loi du 6 Février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, le débat d'orientation est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3500 habitants et doit se dérouler dans le délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Le débat d'orientation budgétaire est un acte essentiel dans la vie de la collectivité territoriale, et comporte principalement des rétrospectives et prospectives financières.

Il permet d'apprécier la situation et les résultats de l'exercice échu afin de faciliter les orientations des décisions nécessaires à l'élaboration du budget primitif de l'exercice suivant.

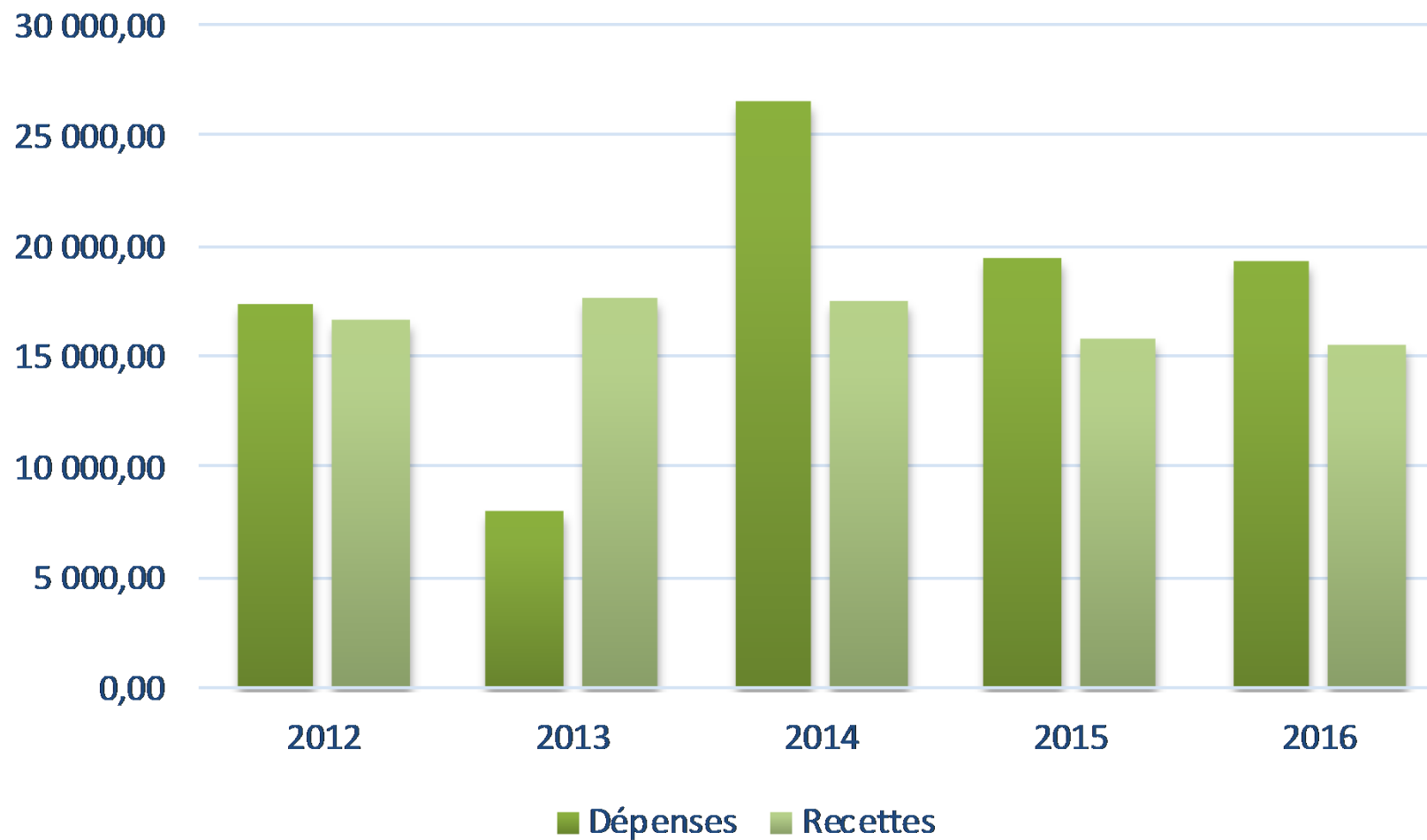
Enfin, il donne la possibilité d'appréhender au mieux les priorités à réaliser au cours de l'année voire d'envisager des engagements pluriannuels, tel que le prévoit l'ordonnance du 26 Août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales.

Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble des budgets annexes, tels que celui du Centre Communal d'Action Sociale.

Ce budget annexe est voté par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Il appartient au Conseil d'Administration du CCAS de débattre des orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

## EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

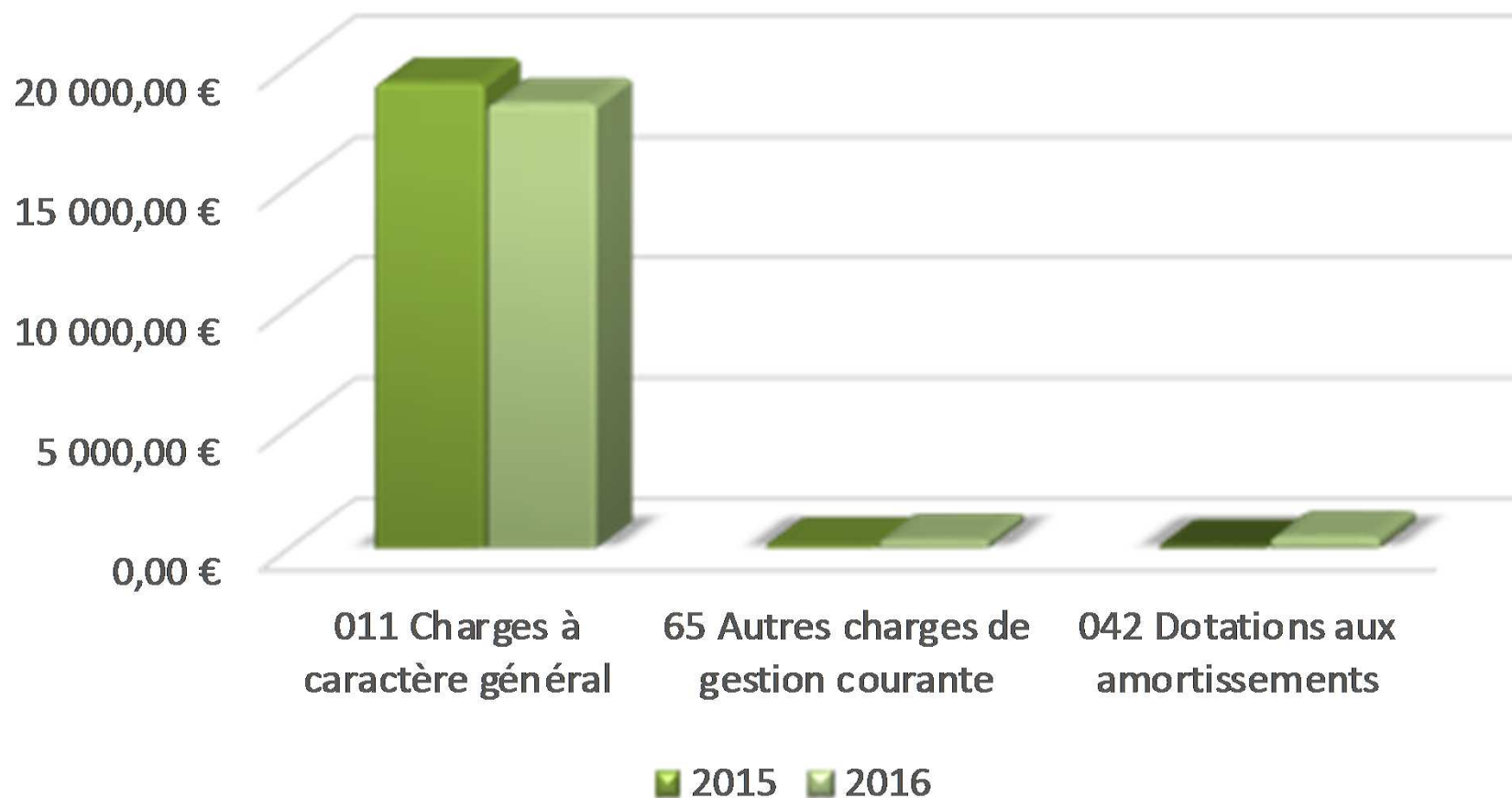


## DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>DIFFERENCE</u>	<u>VARIATION EN POURCENTAGE</u>
<b><u>011 Charges à caractère général</u></b>	19 348,25 €	18 501,02 €	847,23 €	-4,38%
<b><u>65 Autres charges de gestion courante</u></b>	139,61 €	353,12 €	213,51 €	152,93%
<b><u>042 Dotations aux amortissements</u></b>	0,00 €	481,00 €	481,00 €	
<b><u>TOTAL</u></b>	19 487,86 €	19 335,14 €	152,72 €	-0,78%

## DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses de fonctionnement 2016 est légèrement inférieur au montant 2015.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- Colis offerts aux aînés : 9 904,40 €,
- Repas des anciens : 6 466,74 €,
- Cérémonie des bébés : 151,38 €
- Transport collectif des personnes âgées : 1 088,50 €

Les bons de secours remis aux personnes en difficulté qui en ont fait la demande, ont généré une dépense de 233,12 € contre 49,61 € en 2015.

En 2016, le CCAS a versé une subvention de 500,00 € à la CAF au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL).

Enfin depuis 2016, le CCAS participe aux frais d'installation d'un système de téléalarme par l'Association Présence Verte. 30,00 € ont été versés en 2016 au titre de ce dispositif.

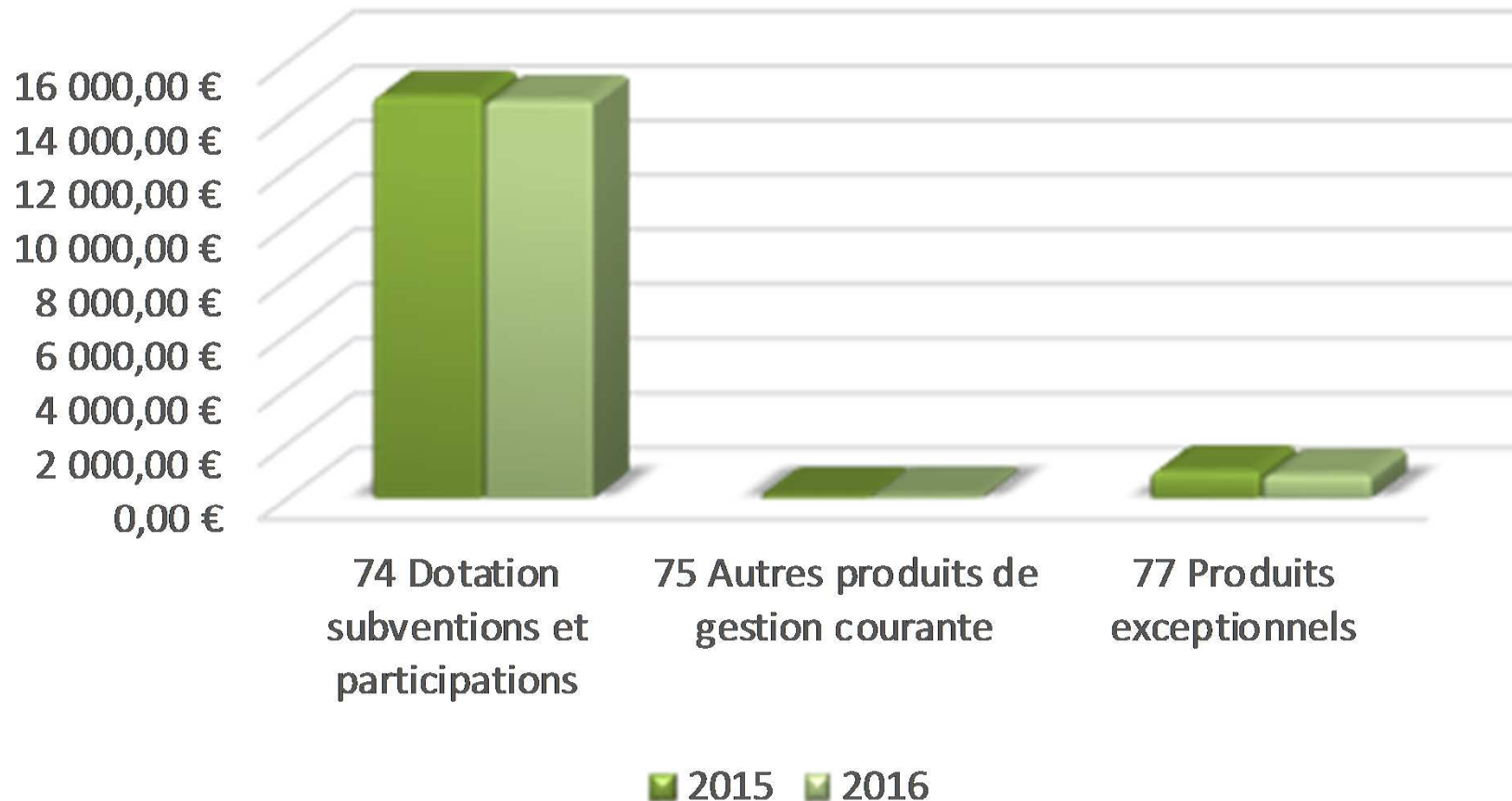
Suite à l'acquisition d'un défibrillateur en 2015, un amortissement (481,00 €) et la maintenance (342,00 €) ont dû être réalisés en 2016.

## DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>DIFFERENCE</u>	<u>VARIATION EN POURCENTAGE</u>
<b><u>74 Dotation subventions et participations</u></b>	14 756,00 €	14 600,00 €	156,00 €	-1,06%
<b><u>75 Autres produits de gestion courante</u></b>	144,00 €	144,00 €	0,00 €	0,00%
<b><u>77 Produits exceptionnels</u></b>	1 025,00 €	888,00 €	137,00 €	-13,37%
<b><u>TOTAL</u></b>	15 925,00 €	15 632,00 €	293,00 €	-1,84%

## DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT







## ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement ont légèrement diminué et ne concernent que trois points de la section, à savoir :

- La subvention communale : 14 600,00 €
- Les dons divers : 144,00 € (transport des personnes âgées) + 160,00 € (dons)
- Les participations aux repas des anciens : 728,00 €

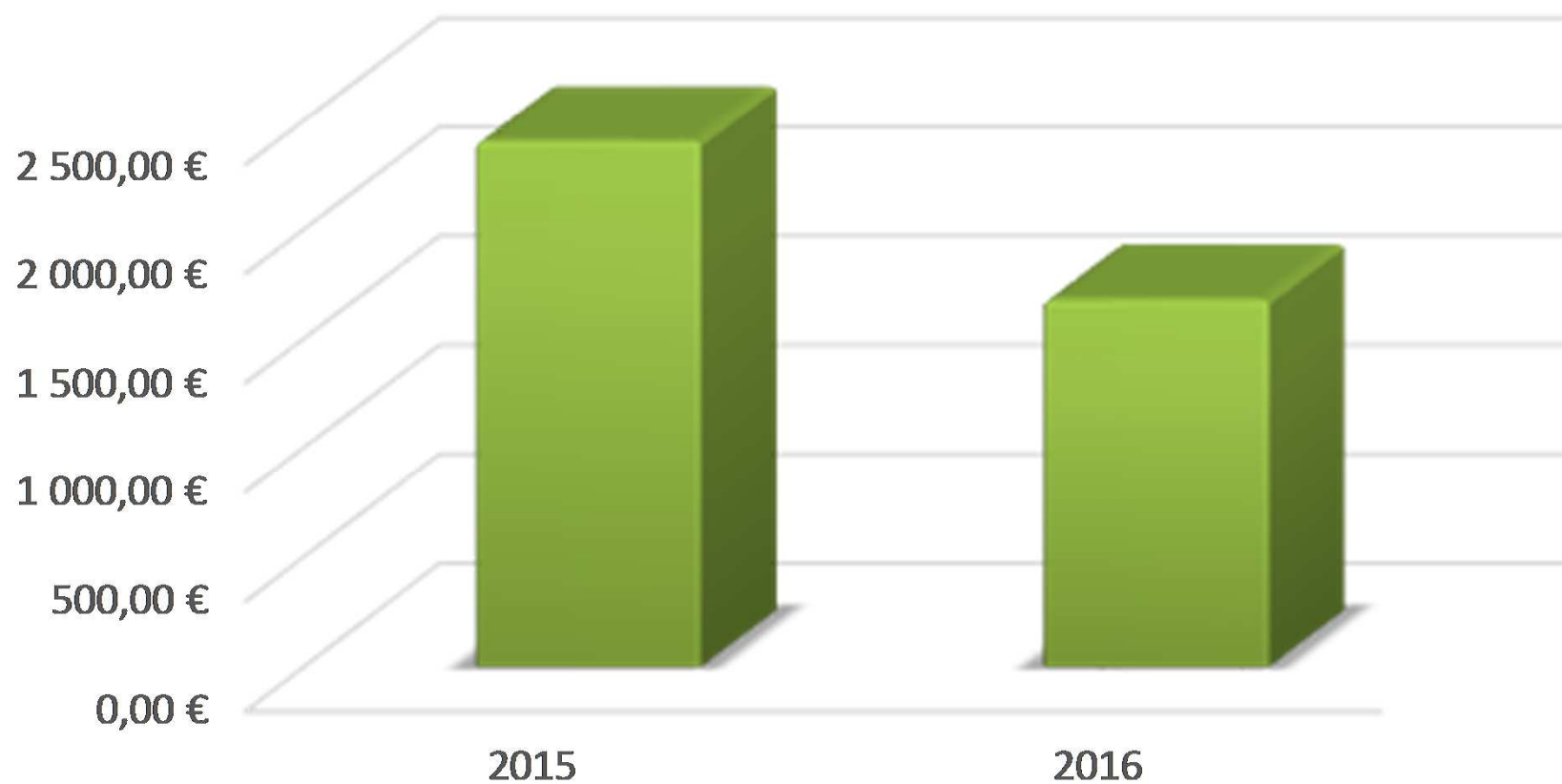
## DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>DIFFERENCE</u>	<u>VARIATION EN POURCENTAGE</u>
<b><u>21 Immobilisations corporelles</u></b>	2 406,00 €	1 679,70 €	726,30 €	-30,19%
<b><u>TOTAL</u></b>	2 406,00 €	1 679,70 €	726,30 €	-30,19%

DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016  
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

21 Immobilisations corporelles





## ANALYSE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement ont diminué.

Après l'acquisition d'un premier défibrillateur en 2015, un second a été acquis en 2016.

La dépense s'est élevée à 1 679,70 €.

Ce défibrillateur a été installé à l'entrée de l'Ecomusée.

Une formation à l'utilisation de ce matériel a été organisée par ailleurs.

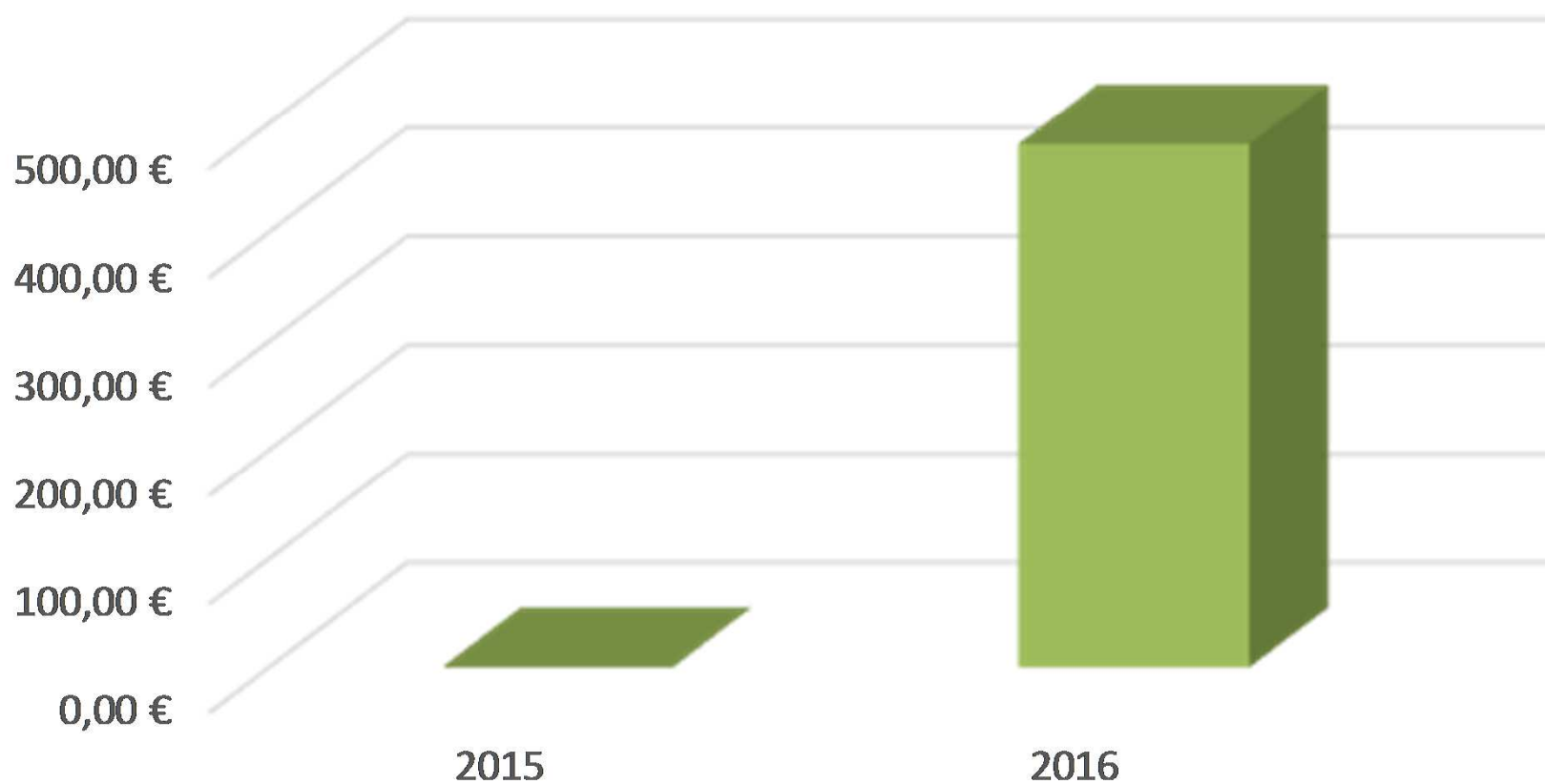
## DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 RECETTES D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>DIFFERENCE</u>	<u>VARIATION EN POURCENTAGE</u>
<i><u>040 Opérations d'ordre de transfert entre sections</u></i>	0,00 €	481,00 €	481,00 €	
<u>TOTAL</u>	0,00 €	481,00 €	481,00 €	

DETAIL DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016  
RECETTES D'INVESTISSEMENT

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

040 Opérations d'ordre de transfert entre sections





## ANALYSE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

On constate une augmentation des recettes d'investissement.

Cela correspond à l'amortissement du défibrillateur acquis en 2015.

On retrouve cette somme dans les dépenses de fonctionnement.

## RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

	Résultats cumulés au 31/12/2015	Part affectée à l'investissement exercice 2015	Résultats exercice 2016	Résultats cumulés au 31/12/2016
Investissement	2 924,24		-1 198,70	1 725,54
Fonctionnement	2 191,36		-3 703,14	-1 511,78
<b>TOTAL</b>	<b>5 115,60</b>		<b>-4 901,84</b>	<b>213,76</b>
	Résultat cumulés au 31/12/2016	Restes à réaliser dépenses	Restes à réaliser recettes	Disponible
Investissement	1 725,54			1 725,54
Fonctionnement	-1 511,78			-1 511,78
<b>TOTAL</b>	<b>5 115,60</b>			<b>5 115,60</b>
Valeurs à reprendre au Budget primitif 2017				
Investissement Recettes	1 725,54			
Fonctionnement Dépenses	1 511,78			





## ORIENTATIONS 2017

Bien que les secours délivrés sous forme de bons alimentaires restent minimales en 2016, la situation demeure économiquement difficile pour certaines familles fougerollaises. Des sommes plus conséquentes sont à prévoir au budget primitif 2017.

Les actions habituelles telles que le repas des aînés, les colis de Noël et la cérémonie des bébés seront reconduites.

La poursuite de la prise en charge d'une partie des frais d'installation d'un dispositif de téléalarme par l'association Présence Verte.

Le renouvellement de la subvention à la CAF au titre du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL).

L'action relative à la politique du « logement indigne » sera poursuivie en collaboration avec la Communauté de Communes de la Haute Comté (dans le cadre de l'OPAH) et l'ARS.

Enfin la maintenance et l'amortissement des deux défibrillateurs acquis en 2015 et 2016 sont à gérer.